



## ASSEMBLEE GENERALE DU VENDREDI 21 NOVEMBRE 2025

### **Délibération n°25/32 relative à l'attribution de subventions en faveur des groupements de commerçants et artisans des Landes**

Dans le cadre de la politique de soutien de la CCI aux Groupements de commerçants et artisans landais, les Membres de la Chambre de Commerce et d'Industrie des Landes, valablement réunis le vendredi 21 novembre 2025, après avis favorable de la Commission des Finances réunie le 5 novembre 2025,

#### **DÉCIDENT D'ATTRIBUER :**

- Une subvention de 250,00 € pour l'Association des commerçants de Habas, pour l'organisation de l'animation « Marché des Saveurs ».
- Une subvention de 500,00 € pour l'Association Daxatou, pour l'organisation de l'animation « Braderies été ».
- Une subvention de 500,00 € pour l'Association des commerçants de Biscarrosse Plage, pour l'organisation de l'animation « Vélos en fleurs ».
- Une subvention de 500,00 € pour l'Association des commerçants de Biscarrosse Plage, pour l'organisation de l'animation « Fête de l'Automne ».
- Une subvention de 500,00 € pour l'Association des commerçants de Biscarrosse Plage, pour l'organisation de l'animation « Fête de la Plage ».
- Une subvention de 500,00 € pour Association des commerçants et artisans de Samadet, pour l'organisation de l'animation « Marché de Noël ».
- Une subvention de 250,00 € pour Association des commerçants de Habas, pour l'organisation de l'animation « Noël ».
- Une subvention de 500,00 € pour l'Association des commerçants, artisans, industriels et professions libérales de St Sever, pour l'organisation de l'animation « Fête du terroir ».
- Une subvention de 500,00 € pour l'Association des commerçants et artisans de Pontonx, pour l'organisation de l'animation « Noël ».
- Une subvention de 500,00 € pour l'Association Mon p'tit camion pour l'organisation de l'animation « Festittruck ».
- Une subvention de 500,00 € pour l'Association Daxatou, pour l'organisation de l'animation « Noël ».
- Une subvention de 500,00 € pour l'Association des commerçants de Biscarrosse Ville, pour l'organisation de l'animation « Halloween ».
- Une subvention de 500,00 € pour l'Association des commerçants de Biscarrosse Ville, pour l'organisation de l'animation « Floralies ».
- Une subvention de 500,00 € pour l'Association des commerçants de Biscarrosse Ville, pour l'organisation de l'opération « Tickets à gratter ».

- Une subvention de 500 € pour l'Association Daxatou, pour la réalisation du « Chéquier Privilèges curistes ».
- Une subvention de 500 € pour l'Association des commerçants et artisans du Pays Gabardan pour l'organisation de l'animation de « Noël ».
- Une subvention de 500 € pour l'Association des commerçants et artisans du Pays Gabardan pour l'organisation de l'animation « Marché aux fleurs ».
- Une subvention de 500 € pour l'Association des commerçants, artisans, industriels et professions libérales de St Sever, pour l'organisation de l'animation de « Noël ».
- Une subvention de 500 € pour l'UC2A (Aire), pour l'organisation de l'animation du marché de « Noël ».
- Une subvention de 500 € pour l'UC2A (Aire), pour l'organisation de l'animation de « la journée des lutins ».
- Une subvention de 500 € pour l'UC2A (Aire), pour l'organisation de l'animation de « la braderie d'été ».
- Une subvention de 500 € pour l'Association Hagetmau Savoir Faire Landais, pour l'organisation de l'animation du « Salon du Mariage ».
- Une subvention de 500 € pour l'Association Hagetmau Savoir Faire Landais, pour l'organisation de l'animation du « Salon de l'auto ».
- Une subvention de 500 € pour l'Association Hagetmau Savoir Faire Landais, pour l'organisation de l'animation de « Ladie's Night ».

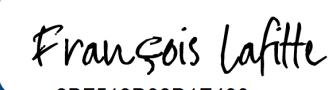
Voix pour : 33

Voix contre : 0

Abstention : 0

Fait à Mont de Marsan, le 25 novembre 2025

Le Président

DocuSigned by:  
  
François Lafitte  
3BF519D98D1E490...

François LAFITTE